



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE
REPLACEMENT DES CHAUDIÈRES DE 8
CHAUFFERIES ET DE PRODUCTION ENR DANS
DIVERS BÂTIMENTS PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ
CLIMATIQUE CONCEPT SYSTEME**

**DÉCISION N° AU-19-303
EN DATE DU 09 AOUT 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4935 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Christophe BOISSIERE, 9^{ème} Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au journal LE MONITEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BATIMENT, MAPA ONLINE et au Profil Acheteur de la Ville, le 12 avril 2019 ;

CONSIDÉRANT l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 02/07/2019 favorable à l'attribution du marché relatif aux travaux de remplacement des chaudières de 8 chaufferies et de production ENR dans divers bâtiments à la société CLIMATIQUE CONCEPT SYSTEME, ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER le marché relatif aux travaux de remplacement des chaudières de 8 chaufferies et de production ENR dans divers bâtiments avec la société CLIMATIQUE CONCEPT SYSTEME, domiciliée, 77 rue du Maréchal LECLERC – 94410 SAINT MAURICE – représentée par Madame Lydia BEFFY – Présidente.

Le montant total du marché s'élève à 752 495,44 € HT (902 994,53 € TTC) décomposé comme suit :

- Solution de base : 707 500 € HT (849 000 € TTC)
- Variante n° 2 – Phase 2 Travaux 2020 Ecole élémentaire Sud (Mise en place d'une installation de préchauffage solaire pour la production ECS) : 44 995,44 € HT (53 994,53 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la
propreté et des déplacements,

Signé

Christophe BOISSIERE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190809-Imc1H6474H1-AR
Date de réception en Préfecture : 09/08/2019
Date de Publication : 09/08/2019